

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 33-425-1932 Congés.

n° 33-425-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 avril 1932

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de contrat de six mois, à solde entière de présence, à passer en France, est accordé à Mlle Furioux infirmière-majorcontractuelle.